

larges lunettes, offrant, au lieu de verre, un grillage à mailles serrées.

[Quant aux conséquences de l'inspiration des poussières siliceuses, il en sera question à propos des aiguilleurs et des aiguisseurs.]

Tourneurs. — M. Tardieu a étudié avec soin la forme des doigts et des membres inférieurs chez les tourneurs; il en résulte des déformations qui deviennent permanentes et qui consistent dans un durillon sur le bord cubital de l'index; un calus, très gros, dur et saillant, sur le pouce, au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne; un autre calus sur le bord cubital de la main, et, enfin, un sur le petit doigt de la main gauche; en même temps, tous les doigts de cette main sont fortement serrés. M. Tardieu signale encore ce fait, que le côté droit du thorax est porté en avant et rétréci par la flexion des côtes, qui proéminent fortement et sont comme renversées en avant, de même que tout ce côté du squelette. Enfin, les pieds sont tous deux très larges à leur extrémité phalangienne, et le gauche plus que le droit. On ne saurait tirer aucune indication hygiénique de ces déformations.

[Chez les *briquetiers* employés au moulage, travail qui consiste à pétrir l'argile et à la fouler dans les moules avec les mains, on observe une crépitation des gaines tendineuses des extenseurs et des fléchisseurs au niveau du carpe. Cette crépitation, souvent accompagnée d'un peu de douleurs, se montre quand, après le chômage d'hiver, les ouvriers reprennent leur travail, et elle se dissipe au bout de quelque temps.]

M. Gayet, de Lyon, a observé chez les *teinturiers* chargés du tordage des soies des accidents analogues aux articulations radio-carpienne et huméro-cubitale du membre supérieur droit, avec douleur souvent assez vive pour obliger l'ouvrier à suspendre momentanément ses occupations.]

Bibliographie. — V. les professions en général, les professions agricoles, les aiguilleurs, les usines métallurgiques. Nous citerons cependant les travaux suivants : THIRON, *De l'emploi des hommes pour les travaux où les puissances physiques sont seulement ou presque uniquement mises en jeu*, in *Gaz. des hôp.*, 1854. — HEISE, *die Krankheiten der Arbeiter in den Ziegelfabriken*, in *Vjschr. f. ger. Med.*, t. XVII, p. 20, 1860, et trad. par E. BEAUGRAND, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XIII, p. 349, 1860. — GAYET, *Note sur une entorse de l'avant-bras spéciale aux ouvriers teinturiers chargés du lavage et du tordage des soies*, in *Gaz. méd. de Lyon*, 1866, p. 206.

— TARDIEU, art. *Tourneurs*, in *Dict. d'hyg. publ.*, 2^e éd. 1864.

— LAYET, *Hyg. et pathol. professionnelle des calfats*, in *Arch. de méd. nav.*, t. XX, 1873. — BEAUGRAND, art. *Charpentiers*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} sér., t. XV, 1874. — EADE (P.), *On a disease of the carpenters*, in *Brit. med. Journ.*, vol. II, 1874.

— MANOUVRIEZ, *Tarsalgie professionnelle des adolescents chez un boulonneur*, in *Gaz. des hôp.*, oct. 1877. — LAYET, art. *Coureurs*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1879.

— DU MÊME, art. *Couvreurs*, *ibid.*, 1879. — PONCET (A.), *Note sur une déformation du crâne propre aux scieurs de long*, in *Bull. Acad. méd.*, 13 janv. 1880, p. 24, et *Lyon méd.*, 1^{er} févr. 1880, p. 183. — DROUINEAU, *Conditions sanitaires des ouvriers des grands chantiers*, in *Rev. d'hyg.*, 1881, p. 498.

CHAPITRE VII

Professions sédentaires des villes.

Cette classe renferme la partie la plus nombreuse de la population des villes; on doit y ranger les tailleurs, les couturières, les cordonniers, les ouvriers de tout genre, et tout le petit commerce. Chez tous ces individus, la circonstance de la profession joue un rôle peu important : si l'on met de côté la fréquence des hémorroïdes chez les tailleurs, qui travaillent accroupis, et la dépression du sternum, ainsi que les gastralgies, très communes chez les cordonniers, qui appuient sur cette région l'objet de leur travail, ce sont toutes les circonstances générales de l'hygiène ordinaire qui règlent la santé de ceux qui exercent ces professions diverses. Leur état sanitaire dépend de l'habitation qu'ils occupent, des vêtements dont ils sont couverts, de l'alimentation dont ils font usages, ainsi que des exercices qu'ils accomplissent. Quant aux facultés intellectuelles, il n'y a aucun excès à craindre sous ce rapport, et ce n'est pas l'usage immodéré qu'ils pourraient en faire, qui peut être une source de maladies pour les individus qui exercent les professions sédentaires manuelles des villes.

Un mot sur deux ou trois de ces professions est indispensable pour faire connaître quelques particularités.

Tailleurs. — Les tailleurs sont sujets à toutes les infirmités et à tous les accidents produits par un travail sédentaire.

Par suite de l'attitude particulière qu'ils gardent constamment, assis, les jambes croisées et le corps penché en avant, on observe :

1^o Une tumeur rouge, de volume variable et très molle, sur les malléoles externes;

2^o Une seconde tumeur analogue, mais moins grosse, sur le bord externe du pied, au niveau de l'extrémité tarsienne du cinquième métatarsien;

3^o Une callosité rougeâtre sur le cinquième orteil.

On observe encore, dans la partie inférieure du thorax, des

tailleurs, une dépression considérable, causée par la voussure de la poitrine.

[De nombreux relevés statistiques ont fait voir que la phthisie fait de grands ravages chez les tailleurs.]

Cordonniers. — Cette profession est une des plus pénibles; elle exige une position et des mouvements qui laissent sur les différentes parties du corps des traces indélébiles.

M. Tardieu a décrit avec soin les altérations qui surviennent dans les deux mains : nous y renvoyons le lecteur. De plus, la pression de la forme sur la poitrine détermine un enfoncement du thorax, immédiatement au-dessus de l'appendice xiphoïde : le sternum offre dans ce point un creux profond, régulier, circulaire, très nettement circonscrit, et sans déformation générale du thorax.

Les maladies communes aux ouvriers cordonniers, qui viennent s'ajouter aux déformations physiques que nous venons de signaler, sont les scrofules et le rachitisme; le cancer de l'estomac, d'après Corvisart et Méral; les hémorrhagies pulmonaires, suivant Stahl; les troubles très variés de la digestion et de la circulation, et un notable appauvrissement du sang, d'après Turner-Thackrath. La profession de cordonnier est une des moins avancées en France, où il serait à désirer qu'on introduisît les divers perfectionnements adoptés en Angleterre.

[*Couturières.* — Nous n'aurions rien de particulier à dire sur les couturières, si l'introduction des machines à coudre n'était venue apporter certaines modifications dans l'exercice de cette profession. Le docteur Garnier, qui, le premier, s'est occupé de cette question en Amérique, n'en a vu que de très heureux résultats; moins de fatigue, gain plus considérable, travail dans de vastes ateliers bien aérés, possibilité de prendre plus d'exercice, tels sont les avantages qu'il attribue à l'usage des machines. Mais, en France, on a signalé quelques inconvénients qui n'avaient pas été reconnus par le professeur de New-York. Ainsi, M. Guibout a constaté que le mouvement alternatif des deux membres inférieurs pour faire mouvoir certaines de ces machines détermine un frottement continu et rapide des deux cuisses l'une sur l'autre, mouvement qui se transmet à la vulve. Il en résulte, chez beaucoup de femmes, une excitation génitale très vive, d'où une leucorrhée, des gastralgies, de l'amaigrissement, la perte des forces, etc. Beaucoup sont obligées d'interrompre de temps en temps leur travail pour se lotionner avec de l'eau fraîche. Ces mêmes faits ont été observés par d'autres médecins, et nous-même avons été consulté à cet égard par quelques ouvrières. D'une enquête, comprenant 661 ouvrières, faite par M. le Dr Decaisne, il résulte que le travail à la ma-

chine à coudre donne souvent lieu à de la fatigue dans les reins, mais surtout dans les cuisses quand le travail est prolongé pendant plusieurs heures de suite. La question de l'excitation des parties génitales ne lui a pas fourni des faits aussi nombreux qu'on aurait pu le croire d'après les premières observations de M. Guibout; dans la plupart des cas de ce genre, il y avait des habitudes vicieuses antérieures à l'emploi de la machine. Ses recherches ne lui ont pas permis de constater que les métrorrhagies, les fausses couches, la péritonite, la leucorrhée fussent plus fréquentes chez les mécaniciennes que chez les autres ouvrières des villes employées à des occupations sédentaires.

Le seul moyen de remédier aux inconvénients signalés, bien que plus rares qu'on ne l'avait cru, c'est de mettre en usage des pédales isochrones de préférence aux pédales alternatives, mais surtout de recourir, et dans les ateliers cela est facile et assez généralement répandu, à l'emploi d'un moteur commun. Dans ce cas toute cause de fatigue ou d'excitation doit disparaître.

Récemment M. Gélineau a signalé chez les ouvrières en couture, de même que chez les tailleurs, l'existence d'une affection, vrai signe professionnel, caractérisée par la contracture et l'ankylose de la phalangine et de la phalangette du petit doigt et de l'annulaire de la main qui manie l'aiguille.

Pour éviter la position vicieuse que prennent les *dentellières* en cousant, le corps fortement penché en avant, Malherbe (de Nantes) propose le moyen préservatif suivant : « Au bord d'une table ordinaire se trouve solidement vissée une tige verticale de 40 à 60 centim., portant une pelote qu'on peut élever et abaisser à volonté, afin que le travail puisse se faire alternativement dans la position assise ou debout. Dans l'un et l'autre cas, la colonne vertébrale reste dans la rectitude, et le changement fréquent de position prévient à la fois l'excès de fatigue et les attitudes vicieuses. »

Notons encore que les *dentellières* occupées à la confection des volants à fleurs d'application dites de Bruxelles sont exposées à des accidents d'intoxication saturnine dus au mode de blanchiment des fleurs (au carbonate de plomb), et à leur mode d'application.]

Bibliographie. — Professions sédentaires en général : DASSONNEVILLE, *Des professions sédentaires*. Th. de Paris, 1820, n° 232. — DANOUR, *Maladies sur professions sédentaires*. Th. de Paris, 1822, n° 118. — SANSON (Alph.), *De l'hygiène des professions sédentaires*. Th. de conc. Paris, 1838.
Dentellières : BRIOUDE (DE), *Des dentellières*, in *Topographie*, etc. *Mém. de la Soc. R. de médecine*, 1782-83. — BALME (C. D.), *Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et les maladies observées dans les séminaires, dans les pen-*

sionnats et chez les ouvrières en dentelle. Le Puy, 1791, in-12. — CHEVALLIER (A.), Sur l'emploi du carbonate de plomb dans la préparation des dentelles dites de Bruxelles, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XXXVII, p. 111, 1847. — CHAMPOUILLON, Note sur quelques accidents éprouvés par les dentellières en application, in *Gaz. des hôp.*, 1852, p. 473. — MASSON, De l'emploi du sulfate de chaux et de plomb dans le travail des dentelles, in *Compt. rend. de l'Acad. des Sc.*, t. XLVI, p. 684, 1856. — THIBAUT (V.), Note sur le développement des affections saturnines chez les dessinateurs en broderies sur étoffes, les ouvrières dentellières, etc., in *Ann. d'hyg.*, 2^e série, t. VI, p. 35, 1856. — GUNTHER (R. B.), Die erzgebirgische Weisswaren Industrie, in *Monatschr. f. Sanitätspolizei*, t. I, p. 37, 1859.

Machines à coudre : GARDNER (A. K.), *The Hygiene of the Sewing Machine*, in *Amer. Med. Times*, 1860, et *Ranking's Abstr.*, t. XXXIII, 1861; Analyse, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XVI, p. 437, 1861. — GUIBOUT, De l'influence des machines à coudre sur la santé et la moralité des ouvrières (Compt. rend. de la Soc. méd. des hôpit.), in *Union méd.*, 2^e sér., t. XXX, p. 501, 1866. — DOWN, *The Sewing-Machine*, in *The Lancet*, 1866, t. II, p. 447. — CAZAL (H.), *La machine à coudre*, in *Union méd.*, 2^e sér., t. XXX, 599, 1866. — ESPAGNE (Ad.), Sur l'industrie des machines à coudre à la maison centrale de Montpellier, in *Montp. méd.*, t. XXII, p. 404, 1869. — DECAISNE, *La machine à coudre et la santé des ouvrières*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXXIV, p. 105, 327, 1870.

Tailleurs : MERAT (Fr. V.), art. *Tailleurs*, in *Dict. des sc. méd.*, t. LIV, p. 267, 1824. — PLACE (Ch.), *Hygiène des tailleurs; les maladies qui leur sont propres*, Paris, 1835, in-18. — PAASCH, *Ueber die grosse Sterblichkeit an Lungenschwind-sucht unter den Schneidern*, in *Med. Vztg. Ne F.*, t. III, n° 20 et *Greswell's not.*, t. IV p. 723, 1861. — DELMAS (P.), *Obs. d'un cas que l'on pourrait nommer crampes des tailleurs d'habits*, in *Un. méd. de la Gironde*, 1864.

— DE FREYCINET, *Blanchiment des dentelles à la céruse*, in *Traité d'assain. industriel*, 1870, p. 89. — LAYET (A.), art. *Dentellières et Brodeuses*, in *Traité d'hyg. des profess. et ind.*, 1875, p. 278. — GÉRARDIN (A.), *Effets produits sur la santé par les machines à coudre mues par le pied*, in *Ann. d'hyg. publ.*, nov. 1876, p. 385. — BEAUGRAND, art. *Cordonniers*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1877. — MALHERBE, *Palote hygiénique pour les ateliers de couture*, in *Rapp. sur les trav. du cons. d'hyg. de la Loire-Infér.*, Nantes, 1877-78. — GÉLINEAU, *De l'ankylose digitale des tailleurs et des couturières*, in *Journ. d'hyg.*, n° 89, 6 juin 1878. — BEAUGRAND, art. *Couturières*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1879. — ZULINSKI, *Effets produits sur la santé par les machines à coudre*, in *Virchow u. Hirsch's Jahresber.* Bd., 1, p. 569, 1880. — LAYET, art. *Dentellières*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1882.

CHAPITRE VIII

Professions exposant à une température élevée.

Ces professions sont assez différentes les unes des autres, et cependant elles ont un caractère commun, celui de l'exposition des individus qui les exercent à un feu ardent.

Les principaux artisans qu'on peut faire rentrer dans cette classe sont les suivants : les fondeurs, les forgerons, les verriers, les boulangers, les chauffeurs de machines à vapeur, etc.]

L'influence qui résulte de l'exercice de ces professions n'est pas toujours de même nature. Tantôt on voit se développer des

maladies cutanées chroniques, dues à l'irritation habituelle de la peau, produite par le rayonnement que le foyer ardent exerce sans cesse sur cette membrane; quelquefois, ce sont des érythèmes ou des brûlures au premier degré; c'est ce qui arrive lorsque le foyer est momentanément plus ardent, ou que l'ouvrier est obligé de s'en approcher davantage.

Parmi les influences pathogéniques, on doit citer le passage rapide et continu d'une température élevée à une chaleur beaucoup moins forte, et même au froid et à l'humidité, et *vice versa*. Ces brusques variations amènent un certain nombre de maladies aiguës, et, en particulier, des érysipèles, des pneumonies, des pleurésies, des bronchites, et même des rhumatismes articulaires aigus; le développement de la maladie de Bright, également à l'état aigu, est beaucoup plus rare; cependant on l'observe quelquefois. Une autre conséquence de l'exposition à une chaleur ardente, c'est la soif habituelle qu'elle occasionne chez ceux qui y sont soumis. Il en résulte une disposition à boire qui les engage à faire usage des alcooliques, et les conduit rapidement à l'abus des liqueurs fermentées et distillées, puis à tous les maux qui en sont la conséquence.

Plusieurs de ces professions exigent, en même temps, un déploiement considérable de force, et un exercice musculaire énergique. Ces conditions sont encore une cause de maladie de plus. Les préceptes hygiéniques qu'on doit observer peuvent être rattachés aux deux règles suivantes :

1^o Éviter les variations brusques de température, et se couvrir de vêtements plus chauds, de tissus de laine, par exemple, à l'instant où l'on cesse d'être exposé au foyer ardent devant lequel on travaille ;

2^o Éviter surtout de satisfaire la soif qui accompagne le travail exécuté sous l'influence d'une haute température. Cette précaution est difficile à obtenir des classes peu éclairées, et c'est de ces classes que sortent, ainsi qu'on le sait, les ouvriers qui exercent les métiers dont nous nous occupons ici.

Nous aurons cependant quelques observations à faire relativement à la profession de boulanger.

Boulangers. — Il y a trois espèces de garçons boulangers : le brigadier, qui façonne et enfourne; le geindre, qui pétrit, et l'aide qui chauffe et assiste les autres ouvriers. De ces ouvriers, les uns sont exposés à une excessive chaleur, les autres au travail fatigant de la pâte et à la poussière que donne la farine. De plus, le travail de la boulangerie se fait pendant la nuit. Il résulte de tout ceci que, ce que les ouvriers boulangers ont le plus à redouter, ce sont les brusques variations de température et l'influence du froid sur le corps en sueur. — Ramazzini a

démontré, en effet, que les boulangers sont surtout exposés au rhumatisme aigu et aux phlegmasies aiguës du thorax. — M. Tardieu signale la pâleur caractéristique des garçons boulangers, et l'attribue à une anémie particulière, propre à tous les artisans qui vivent dans une atmosphère très chaude; il signale également la dyspepsie comme commune chez les boulangers. — La poussière de la farine ne paraît pas avoir d'influence bien sensible sur les voies aériennes. Enfin, on observe fréquemment, chez les boulangers, une éruption squameuse ou papuleuse qui est due, soit aux matières irritantes mêlées à la farine, soit aux pellicules diverses, soit peut-être enfin au contact du levain.

Bibliographie. — BEAUGRAND (E.), art. *Boulangers*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, t. X, 1869. — Du MÊME, art. *Meuniers*, *ibid.*, 2^e sér., t. VII, 1873. — Du MÊME, art. *Chauffeurs*, *ibid.*, 1^{re} sér., t. XV, 1874. — GUÉRARD, *Hyg. des ouvriers chargés du service des moteurs à vapeur*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér., t. XI, 1873, et voy. la bibliographie des usines, fonderies, fours à chaux.

— LAYET, art. *Fonderies*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1878. — BEAUGRAND, art. *Cuisiniers*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1880. — BARELLA, *Rapp. sur les mal. des souffleurs de verre*, in *Bull. Acad. de méd. Belgiq.*, 1880, n^o 4, p. 221. — GUINAUD, *Plaques opalines professionnelles à la bouche chez les souffleurs de verre*, in *Lyon méd.*, 1880, n^o 26. — DEFFERNEZ, *Des souffleurs de verre*, Bruxelles, 1881, in-8. — KIND, art. *Glasindustrie*, in *Eulenberg's Handb. d. öff. Ges.*, 1881, Bd. I, p. 738. — LAYET, art. *Glaces*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1882. — LAYET, art. *Gazage*, *ibid.*, 1881.

CHAPITRE IX

Professions dites hygrométriques.

Le caractère principal des professions qui peuvent être classées sous ce titre, c'est l'exposition habituelle et permanente des ouvriers à l'action de l'eau ou de l'humidité pendant le travail de chaque jour. On peut y ranger les débardeurs, les conducteurs de bateaux et de trains de bois, les flotteurs, les balayeurs des rues, les égoutiers. Les ouvriers des marais salants ainsi que les terrassiers occupés aux travaux des canaux ou des bords des cours d'eau, peuvent également prendre place dans cette catégorie.

L'influence déterminée par l'action constante de l'humidité ou de l'eau peut se traduire par le développement d'un certain nombre de maladies : celles qu'on observe le plus ordinairement sont la bronchite chronique et les affections rhumatismales, également chroniques.

La maladie de Bright est plus rare : cependant elle peut être la conséquence de l'exercice de ces professions. On doit citer encore les ulcères variqueux des membres inférieurs. Enfin, si la prédisposition existe chez quelques-uns de ces ouvriers, c'est, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le développement de scrofules ou de tubercules qui est à redouter.

Pour résister à cette influence de l'humidité, il faut beaucoup de précautions hygiéniques. Il est nécessaire de faire usage de vêtements suffisamment chauds et isolants, en grosse laine, par exemple; il faut surveiller avec le plus grand soin le développement des accidents qu'on peut attribuer à l'influence de l'humidité, afin de les combattre dès qu'ils paraissent; enfin il est souvent nécessaire de donner aux ouvriers occupés à ce genre de travaux quelques alcooliques, mais en petite quantité, et destinés seulement à les aider à résister à la température basse et humide de l'atmosphère extérieure.

Nous ferons quelques observations particulières touchant les blanchisseuses et les débardeurs.

Blanchisseuses. — La profession de blanchisseuses, en raison de l'humidité dans laquelle elles doivent être plongées, de la position fatigante qu'elles conservent, du contact des liquides plus ou moins âcres et des matières sordides, est une des plus pénibles. Les accidents auxquels elles sont sujettes sont : les rhumatismes, les affections catarrhales, l'aménorrhée, l'œdème des membres inférieurs, les varices et les ulcères aux jambes, des abaissements de l'utérus.

L'âcreté de la lessive occasionne souvent aux mains des gercures qui peuvent amener, plus tard, des accidents sérieux, les callosités des mains et des bras sont encore fréquentes chez les blanchisseuses.

M. Tardieu n'est pas éloigné de croire qu'en recevant ou en triant le linge à blanchir, les blanchisseuses ne puissent contracter le germe de maladies transmissibles. Elliotson a cité l'exemple d'une blanchisseuse qui aurait contracté la morve en lavant des linges souillés par un malade atteint de cette affection.

[Les blanchisseuses présentent à la face cubitale de chaque avant-bras des callosités (une à gauche et deux à droite) résultant de la pression de ces parties sur le bord du baquet. Elles ont, de plus, à la face dorsale des dernières phalanges de chaque main, des bourrelets épidermiques dus au frottement pendant le rinçage. Ces lésions ont été très bien étudiées par MM. Tardieu (*Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XLIII, p. 308, 1849), Vernois (*ibid.*, 2^e sér., t. XVII, p. 113, 1862) et Espagne (*Montpell. méd.*, t. XII, p. 534, 1864).]

Débardeurs. — Les débardeurs sont les ouvriers employés à retirer le bois de l'eau. On les considère comme les ouvriers les plus robustes de Paris, après les forts de la halle. La nature de leur travail les expose d'une manière particulière aux maladies suivantes : les fièvres intermittentes, les affections catarrhales, la pneumonie, le rhumatisme aigu et chronique, les ulcères aux jambes, enfin les conséquences du froid et de l'humidité habituelle. Il faut aussi tenir compte des efforts musculaires considérables qu'ils sont obligés de faire. Parent-Duchâtelet a étudié cette question avec soin, il est arrivé à un résultat tout à fait opposé. J'avoue que je ne puis admettre ses conclusions, et il faudrait, pour moi, de nouveaux travaux pour me convaincre que ces hommes, passant une partie de leur existence dans l'eau, n'en subissent pas l'influence funeste. Nous devons dire, toutefois, que Parent-Duchâtelet décrit comme propre aux débardeurs une affection du derme qui est le résultat d'une véritable macération de la peau dans l'eau, et qu'on appelle la grenouille.

Cette maladie est caractérisée par un ramollissement, des gercures, et souvent une usure, une véritable destruction des parties qui sont en contact avec l'eau. Elle siège de préférence entre les orteils, où elle détermine de vastes fentes ou crevasses, dont la profondeur est quelquefois de plusieurs lignes : on l'observe aussi au talon. Dans son état d'acuité, elle détermine une douleur et une cuisson très vives lorsque les parties, étant hors de l'eau, commencent à se dessécher. Cette maladie n'a aucune gravité, et le repos suffit pour la guérison.

[*Guides-baigneurs.* — Michel Lévy a fait d'intéressantes recherches sur les guides qui dirigent les baigneurs aux bains de mer et restent généralement à l'eau pendant sept ou huit heures par jour, pendant la saison active, c'est-à-dire de la fin de juillet au 15 septembre. Ce travail exige beaucoup de vigueur et une parfaite intégrité des organes de la respiration et de la circulation. L'abus des alcooliques s'opposant à la réaction est funeste pour eux. — L'immersion du corps entier dans l'eau produit, dans les premiers temps, de l'anxiété, de l'oppression, surtout après les repas, mais l'accoutumance fait disparaître ces accidents. Vient ensuite le refroidissement des extrémités, surtout si la température est basse, et surtout à la sortie de l'eau ; l'application d'un thermomètre sous l'aisselle avant le bain et après quelques heures de séjour dans la mer a fait constater un abaissement de 0,5 à 1 ou 2 degrés. Un fait très curieux, c'est l'abondance de la transpiration qui, dès qu'ils sont au lit, les oblige souvent à changer de chemise, la réaction empêchée pendant le jour se fait pendant la nuit. Cette

sudation, loin de les fatiguer, leur laisse un sentiment de bien-être. Il en est de même de la sécrétion de l'urine qui est augmentée pendant qu'ils sont dans l'eau, parce qu'alors la transpiration cutanée est suspendue. Du reste, santé excellente, point de congestions cérébrales, point d'éruptions ni même de varices. On note seulement de l'œdème des pieds et des malléoles qui disparaissent pendant le séjour au lit. Ils sont sujets à des douleurs musculaires et articulaires, surtout aux membres inférieurs, mais très rarement au rhumatisme proprement dit. Ainsi, au total, ils jouissent d'une excellente santé ; beaucoup remplissent ces fonctions pendant trente ans et plus, mais il ne faut pas oublier que, pour les remplir, une vigoureuse constitution est de rigueur.

Plongeurs. — M. Fleury a noté, chez les plongeurs, la fréquence d'une hémoptysie qu'il attribue à la pression très considérable qu'ils trouvent à une certaine profondeur.]

Bibliographie. — PINEL (Ph.), *Réflexions sur les buanderies, comme objet d'économie domestique et de salubrité*, in *Méd. éclairée*, etc., t. II, p. 12, 1791. — ADRIEN, *Hygiène des professions qui exposent à l'influence de l'eau*. Th. de Paris, 1818, n° 64, in-4°. — PARENT-DUCHATELET, *Mém. sur les débardeurs de la ville de Paris*, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. III, p. 241, 1830. — *De l'art des plongeurs de nos jours et des accidents auxquels ils sont exposés*, in *Gaz. méd. de Paris*, 2^e sér., t. IX, p. 769, 1842. — FLEURY (J.), *Maladies spéciales aux pêcheurs de St-Pierre et Miquelon*, in *Gaz. méd. de Montp.*, 1854, p. 136, 177. — LECADRE, *Études sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port du Havre*. Le Havre, 1857, in-8°. — WILLIAM (J. O.), *The Health of Waterguard and Waterside Officers of Curtones in London*, etc., in *British Med. Journ.*, 1858, n° 43. — LÉVY (M.), *Recherches sur les effets de l'immersion prolongée dans l'eau de mer*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XV, p. 251, 1861. — ESPAGNE (Ad.), *Obs. sur quelques points de l'industrie et de l'hygiène des blanchisseuses, et spécialement sur les callosités*, etc., in *Montpell. méd.*, t. XII, p. 516, 1864. — LEROY DE MÉRICOULT, *Considérations sur l'hygiène des pêcheurs d'éponges*, in *Bull. Acad. de méd.*, t. XXXIII, p. 786, 1868 et *Ann. d'hyg. publ.*, t. XXI, 1869. — BEAUGRAND, art. *Blanchisseuses*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} sér., t. IX, 1868. — LAYET, art. *Féculeries et amidonneries*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1877. — VALLIN, art. *Saumiers*, *ibid.*, 1879. — LAYET, art. *Savonneries*, *ibid.*, 1879. — DROUINEAU, *Note sur l'industrie des buandiers*, etc., in *Ann. d'hyg.*, 3^e sér., n° 9, 1879. — LAYET, art. *Débardeurs et déchargers de bateaux*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1880.

CHAPITRE X

Professions dans lesquelles on travaille les matières végétales.

Ces professions comprennent spécialement la manipulation du coton et celle du tabac. Quant aux droguistes, qui respirent